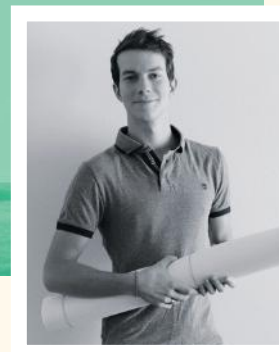


SEPTEMBRE 2019

PROJET ÉOLIEN DU SAVERNAY



À L'OCCASION DE CETTE RENTRÉE 2019, LA DÉMARCHE DE CONCERTATION AUTOUR DU PROJET ÉOLIEN DU SAVERNAY CONTINUE !

Depuis le premier numéro de la lettre d'information, le projet a bien évolué, notamment grâce à notre travail ensemble. Nous souhaitons vous remercier pour votre engagement et vos propositions, qui nous aident à construire un projet qui vous ressemble toujours davantage !

En septembre 2019, l'heure du dépôt du dossier du projet en Préfecture approche à grand pas et la finalisation de notre dossier avance bien. Nous sommes enthousiastes à l'idée de voir plusieurs mois de réflexion prendre forme et espérons que vous souhaitez poursuivre cette aventure à nos côtés. En ce sens, nous vous invitons dès aujourd'hui à nous retrouver le mardi 8 octobre 2019 afin que nous puissions continuer à faire vivre ensemble cette

belle démarche de concertation, entamée en 2017. Deux nouveaux rendez-vous de la concertation vous seront donc proposés en octobre 2019 :

- **Un atelier de co-construction**, pour finaliser le travail entamé en mars et juin 2019 autour des mesures d'accompagnement et lancer une nouvelle phase de réflexion ;
- **Une permanence publique** afin de répondre à toutes vos questions et de vous informer des dernières actualités du projet.

De plus, vous trouverez dans cette lettre un retour sur les rendez-vous de juin 2019 ainsi que la présentation de la version définitive de notre projet.

Thomas LOPEZ

Responsable du projet éolien du Savernay

Les chiffres clés de la concertation depuis 2017

**6**

ateliers de co-construction.

**3**

visites : un parc éolien, un mât de mesure et une visite de site.

**5**

réunions d'information.

**30**

participants en moyenne par rendez-vous.

**7**

lettres d'information distribuées en 1 200 exemplaires dans les boîtes aux lettres à Isenay, Saint-Gratien-Savigny et Cercy-la-Tour.

**1**

site internet du projet.

Retour sur L'ATELIER N°6 ET LA PERMANENCE PUBLIQUE

L'atelier de concertation

Lors de l'atelier du 5 mars 2019, cinq mesures d'accompagnement avaient été identifiées par les participants comme devant être prioritairement étudiées par Global Wind Power. Il s'agissait de :

- L'enfouissement des réseaux électriques ;
- La réalisation d'aménagements paysagers, comme par exemple la plantation de haies et de végétation s'insérant à la flore locale ;
- La création de pistes cyclables et de vélo-routes ;
- La création de chemins de randonnée ;
- L'installation de panneaux pédagogiques et de tables d'orientation.

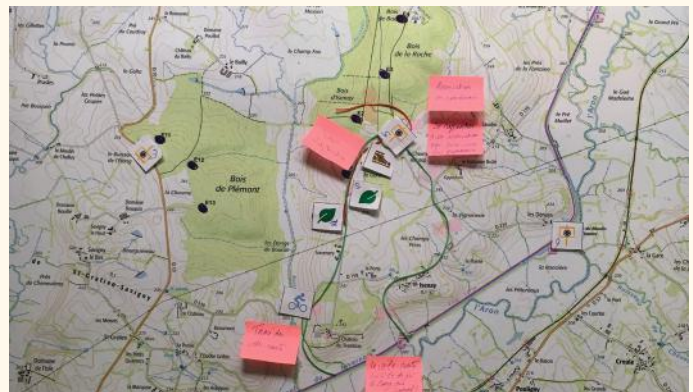
L'objectif du sixième atelier de co-construction de ce mercredi 19 juin dernier fut donc de poursuivre les réflexions engagées lors du précédent atelier et de continuer la co-construction autour des mesures d'accompagnement.

Pour rappel, les mesures d'accompagnement sont implémentées en parallèle d'un projet éolien. Elles apportent un soutien financier à des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité ou de sensibilisation du public à la protection de l'environnement et à la transition énergétique.

Le mercredi 19 juin, après le retour de Global Wind Power sur les aspects de faisabilité technique de la mise en place des cinq mesures d'accompagnement citées ci-dessus et suite à une phase d'échanges autour du projet final, les participants ont été invités à prendre part à deux groupes de travail :

- Le premier groupe de travail consistait en une immersion digitale au sein du paysage du Savernay à l'aide de lunettes de réalité mixte. Cette activité a permis aux participants de visualiser une simulation 3D de l'implantation des éoliennes au sein de leur territoire et de se rendre compte de l'aspect paysager final à l'aide de photomontages.

- Le deuxième groupe de travail permettait aux participants munis d'une grande carte du territoire de réfléchir ensemble aux emplacements des cinq mesures d'accompagnement pré-identifiées. Pour rappel, celles-ci avaient été définies par les participants présents à l'atelier du 5 mars 2019 et sur la base des rencontres en porte-à-porte effectuées par Mazars Concertation les 15 et 16 mai 2019 dans les communes de Cercy-la-Tour, Isenay et Saint-Gratien-Savigny. Elles ont été sélectionnées en fonction de leur lien avec le projet éolien et de leur faisabilité technique. L'objectif de cette activité était de proposer aux participants de placer sur la carte des pictogrammes et des ficelles représentant chaque type de mesure. Vous trouverez ci-dessous la photo du travail réalisé.



La permanence publique

Le mercredi 19 juin 2019 a également eu lieu une permanence publique.

L'objectif de cette permanence était d'informer les riverains sur les dernières actualités du projet éolien. Cinq kakémonos présentaient les informations sur les fondamentaux de l'énergie éolienne, sur le projet éolien

de Savernay et sur la démarche de concertation.

Deux représentants de Global Wind Power étaient également présents afin de répondre à toutes les questions. Une dizaine de personnes ont participé à cette permanence publique.

Pour plus d'informations sur l'atelier et la permanence publique, rendez-vous sur le site internet du projet :

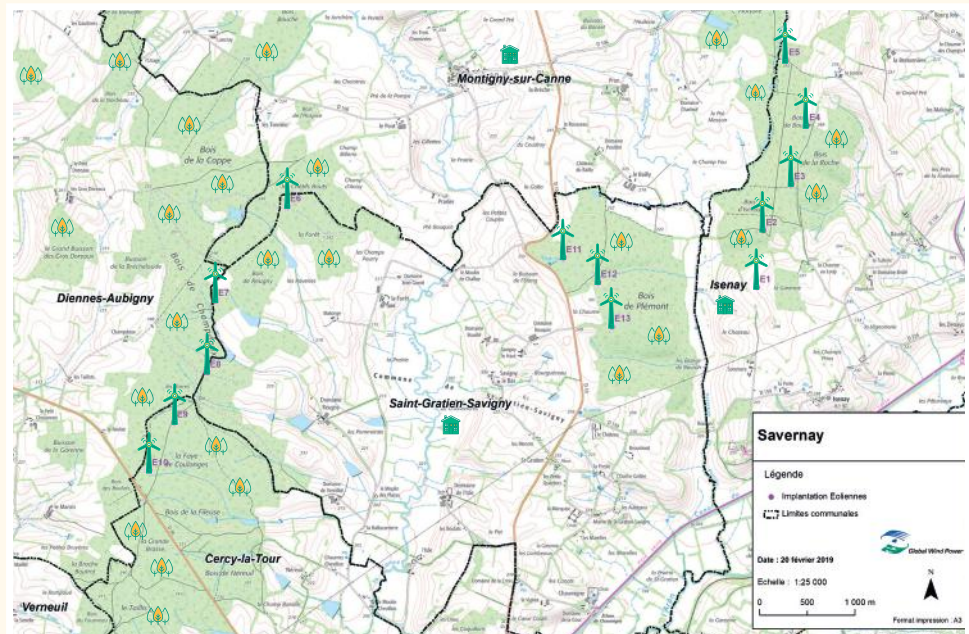
<http://www.projet-eolien-savernay.fr/actualite/retour-sur-la-permanence-publique-et-latelier-participatif-du-mercredi-19-juin-2019>

Zoom sur LE PROJET FINALISÉ

Les chiffres clés du projet



13 ÉOLIENNES
2 éoliennes
sur Cercy-la-Tour.
6 éoliennes
sur Saint-Gratien-Savigny.
5 éoliennes
sur Isenay.



3 communes
concernées : Isenay,
Cercy-la-Tour
et Saint-Gratien-Savigny.



Production annuelle :
122.000 MWh,
plus de 50 000 foyers
alimentés en électricité
hors chauffage.



Distance
de 600 m
minimum
aux habitations.



4,5 MW pour
12 machines (Modèle N149)
et 3,6 MW pour une machine
(Modèle N131) soit 57,6 MW
au total



200 m
de hauteur
totale, pales
comprises.

En novembre 2019, une première partie du dossier (10 éoliennes) va être déposée en préfecture pour instruction. À la suite de la revue de cette première partie, la préfecture adressera à GWP une demande de compléments. Puis, début d'année 2020, la deuxième partie du dossier (3 éoliennes) sera déposée à la préfecture. La démarche de concertation est prise en compte dans le dossier déposé en préfecture. Pendant la durée de l'enquête publique, vous pourrez également consigner vos observations et propositions sur le projet.

« Quelle différence entre les deux dossiers déposés en préfecture ? Un dossier peut-il aboutir et l'autre non ? Les deux dossiers peuvent-ils être acceptés ? »

Réponse de Global Wind Power: Nous avons différencié les dossiers pour des raisons administratives. En réalité, il s'agit bien d'un seul et même projet ! Il est possible qu'une partie du dossier soit validée et l'autre non, tout comme il est possible que tout le dossier soit validé. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée du projet dès que nous en saurons plus.

« Combien va coûter le kWh d'électricité par rapport au prix que l'on connaît aujourd'hui ? »

Réponse de Global Wind Power: Selon l'ADEME, le coût de production de l'électricité éolienne terrestre se situe entre 50 et 94 €/MWh pour des éoliennes nouvelle génération. L'énergie éolienne est devenue une source d'énergie compétitive face aux sources énergétiques conventionnelles, comme le nucléaire ou le gaz (coût de production du nucléaire amorti: 59,8 €/MWh). Le ménage paye lui 150 € le MWh mais ce prix comprend également le transport, la distribution et les taxes portant sur l'électricité.

D'autres questions/réponses vous attendent à l'adresse suivante :

<http://www.projet-eolien-savernay.fr/page/les-reponses-vos-questions>

les rendez-vous DE LA CONCERTATION EN 2019

DEUX POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS

« Je souhaite juste être informé-e des dernières actualités du projet. »

ALORS RENDEZ-VOUS
À LA PERMANENCE
PUBLIQUE



« Je veux participer activement au développement du projet. »

ALORS RENDEZ-VOUS
À L'ATELIER
PARTICIPATIF



Mon rendez-vous est le **mardi 8 octobre**
au **centre culturel François Mitterrand**, Cercy-la-tour (58340)
Entrée libre / de 18h00 à 21h00

Mon rendez-vous est le **mardi 8 octobre**
au **foyer municipal** – rue de Chatillon, Cercy-la-tour (58340)
Sur inscription / Entre 18h00 et 20h00

Les équipes de Global Wind Power vous présenteront le projet et répondront à vos questions.

Lors de cet atelier, nous réfléchissons ensemble à la manière de maximiser les bénéfices du futur parc éolien pour les habitants et le territoire.

Trois ou quatre permanences seront organisées au cours de l'année.

Ces ateliers auront lieu tous les trois mois.

Pour des questions d'organisation et de logistique, merci de vous inscrire, au plus tard le 4 octobre, sur www.projet-eolien-savernay.fr (rubrique « Les prochains rendez-vous de la concertation ») ou en contactant Eloïse RABIN, Mazars Concertation au 06 83 94 86 53

EN COMPLÉMENT DE CES RENDEZ-VOUS, VOUS CONTINUEREZ À RECEVOIR DES LETTRES D'INFORMATION* POUR VOUS TENIR INFORMÉS DE L'AVANCEMENT DU PROJET.

*Distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Cercy-la-Tour, Isenay et Saint-Gratien-Savigny sauf mention de « stop pub » et mise en ligne sur le site internet du projet.

Contact

Pour nous contacter

Mazars Concertation
Eloïse RABIN / 06 83 94 86 53
eloise.rabin@mazars.fr

Pour plus d'informations

Rendez-vous sur www.projet-eolien-savernay.fr pour vous informer sur le projet et les prochains rendez-vous de la concertation